

Les revendications

- ⇒ Permettre l'accès à la **citoyenneté** à toutes les travailleuses et tous les travailleurs migrants temporaires ;
- ⇒ Que le gouvernement mette **fin au permis nominatif**, c'est-à-dire que le permis de travail ne soit plus lié à un seul employeur ;
- ⇒ Que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires aient le **droit de changer librement d'employeur** ;
- ⇒ Que l'on reconnaisse le **droit à la syndicalisation** dans tous les secteurs d'activité, y compris le secteur agricole ;
- ⇒ Que les travailleuses domestiques soient protégées contre un accident du travail ou une maladie professionnelle ;

Qui sommes-nous ?

Comité travail migrant du Front de défense des non-syndiqués, qui est composé de : l'Association des aides familiales du Québec, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec FTQ, le Carrefour d'aide aux non syndiqué-e-s, le Conseil central du Montréal métropolitain CSN, le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale, le Centre international de solidarité ouvrière, le Centre justice et foi, le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants et la Ligue des droits et libertés.

Les partenaires



Journée mondiale du travail décent 2014 « Travailleuses et travailleurs migrants : pas des marchandises ! »



Du 7 octobre au 18 décembre :
on s'engage !

⇒ Que des inspecteurs du travail vérifient le respect et l'application des lois dans les entreprises qui emploient des travailleuses et des travailleurs étrangers ;

⇒ Qu'il soit interdit de rapatrier une travailleuse ou un travailleur dans le but d'empêcher le plein exercice de ses droits en cas d'accident du travail ou de litige avec son employeur.



Nous contacter :

Mélanie Gauvin, porte-parole du Front de
défense des non syndiquésEs
6839A rue Drolet
Montréal Qc, H2S 2T1
514 270-7863 poste 25



À voir ! Capsules vidéo :

« Travailleuses et travailleurs migrants :
des personnes comme les autres, pas des
marchandises ! »

<http://www.ciso.qc.ca/?p=11321>

Aimez notre page Facebook (mots clés):
Travailleuses et travailleurs migrants: pas
des marchandises Et ajoutez-y vos
engagements !



*Témoignons de notre
indignation !*



« Parce que ces personnes travaillent
chez nous, elles ont le droit d'être ici,
chez elles ! »

« Fermons la porte aux abus : mettons
fin à la dépendance envers un seul
employeur! »

« Oui à la syndicalisation : non au
régime d'exception! »

« Être protégé contre un accident de
travail : un droit fondamental! »

« Droit à la CSST pour les travailleuses
domestiques! »

« Droit à une défense pleine et
entière, sans égard au statut! »

« Au Québec : pas de sous-classe de
travailleuses et de travailleurs! »

*Mettons fin à cette
exploitation éhontée !*